Règlement du 1er SIG’ATHLON

(course à pied + carabine laser)

1. **Description**
* Le SIGAL organise son premier SIG’ATHLON.
* Le SIG’ATHLON est une épreuve individuelle et chronométrée.
* Le SIG’ATHLON se compose d’une course associée à une épreuve de tirs lasers.
* Chaque tir est un tir couché.
* A l’arrivée au pas de tir, les sig’athlètes s’installent au numéro qui lui a été attribué.
* La distance de tir est de 5 mètres.
* Les carabines sont de type Laser Biathlon Kiwi précision.
* A chaque séquence de tir, le sig’athlète dispose de 5 charges laser.
* Le sig’athlète peut choisir l’ordre des cibles visées, l’important est de bien viser !
* La manipulation de la carabine doit toujours être effectuée vers les cibles.
* Une fois l’épreuve de tir achevée, le sig’athlète repose délicatement la carabine au sol avant de reprendre la course.
* Si le sig’athlète n’a pas réussi à toucher les cinq cibles, il doit effectuer autant de tours de pénalité que de cibles manquées (restant noires).
* Le SIG’ATHLON commence par une course et se termine par une course.
* Les départs se font par vagues de 15 coureurs.

NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE

1. **Inscriptions**
* L’inscription est gratuite mais obligatoire.
* L’inscription est réservée exclusivement aux jeunes Bonduois(es), Marcquois(es), Marquettois(es)

et Wambrecitain(e)s âgés de 10 à 16 ans.

* L’inscription se fait exclusivement en ligne sur [www.aerodromedeloisirs.fr](http://www.aerodromedeloisirs.fr)
* Les inscriptions seront closes le samedi 18 septembre 2021 à minuit.
* Une liste d’attente sera constituée dès le quota de remplissage des courses atteint.
1. **Organisation**
* 2 temps de courses seront organisés :
* 10 /13 ans – 09h00 / 11h30 – 2 x 500 mètres de course + 2 séquences de 5 tirs
* 14 /16 ans – 11h30 / 14h00 – 3 x 500 mètres de course + 3 séquences de 5 tirs
* L’horaire précis de la course sera communiqué par mail la semaine précédant l’évènement.
* L’arrivée à la compétition est obligatoire 30 minutes avant le début de l’épreuve au stand d’accueil.
* Les dossards y seront retirés.
* Les consignes liées au règlement et à la sécurité de la course seront explicitées.
* Un échauffement sera assuré.
* Deux classements féminins et masculins seront effectués par âges.
* Les gagnants de chaque catégorie sont ceux qui auront effectué l’épreuve le plus rapidement.
* En cas d’égalité, les sig’athlètes seront départagés sur le nombre de tours de pénalités.
* Des photos seront susceptibles d'être publiées sur internet.
1. **Accès au site**
* Le site ouvre ses portes au public à partir de 8h30.
* Un certificat médical de non-contre-indication à la pratique de la course à pied **ou** une licence fédérale de pratique sportive de course **ou** une décharge parentale est à fournir dans le dossier d’inscription. Le dossard ne saurait être remis sans la présentation d’un de ces 3 documents.
* Le pass’sanitaire sera exigé à l’entrée du village d’activités.
1. **Sécurité**
* Le pas de tir est interdit à toute personne étrangère à l’organisation.
* Les règles d’usage en vigueur sur un pas de tir Biathlon standard seront appliquées. Toute personne contrevenant à ces règles pourra être exclue de l’épreuve.
* Les carabines seront réglées (la visée et la focalisation du faisceau laser) avant la course par le responsable technique de l’épreuve.
* Tout incident de tir relève du sig’athlète et de l’usage qu’il fait de la carabine ; il ne pourra faire l’objet d’aucune réclamation ou de changement de matériel.